



BILAN ANNUEL 2013 DE L'ANIMATION DU DOCOB DU SITE NATURA 2000 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain »



Février 2014
Fédération de Seine-et-Marne
pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique





Table des Matières

1. PREAMBULE	1
1.1 LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000	1
1.2 L'ANIMATION	1
1.3 RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB	1
1.4 MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE	2
2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES	3
2.1 ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000	3
2.2 PRESENTATION DES CONTRATS NATURA 2000 SIGNES	3
2.3 ANIMATION DES MAET	4
2.4 ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000	4
2.5 ANIMATION POUR LA GESTION AVEC D'AUTRES OUTILS FINANCIERS	5
2.6 ANIMATION FONCIERE	5
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	5
4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	6
4.1.a CAMPAGNE DE PECHES ELECTRIQUES	6
4.1.b SUIVI TEMPOREL DES LIBELLULES	7
5. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	8
5.1 CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA	8
5.1.a EXPOSITION ITINERANTE	8
5.1.b BULLETIN INFOSITE	8
5.1.c FICHES SITE – HABITATS – ESPECES	8
5.1.d SITE INTERNET	8
5.1.e COMMUNICATIONS AVEC LES MEDIAS	9
5.2 PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS	9
5.3 ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION OU DE MANIFESTATIONS	9
5.4 PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE	10
5.5 COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES	10
5.6 PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE	10
6. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	10
7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	11



7.1 ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	11
7.1.a ORGANISATION DE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE	11
7.1.b ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL	11
7.1.c REUNIONS OU RENCONTRES AVEC LES SERVICES DE L'ETAT	11
7.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	12
7.3 COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB	12
7.4 ÉLABORATION DE LA CHARTE	12
8. SYNTHESE	12



1. PREAMBULE

1.1 LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), il s'agit donc d'une Zone Spéciale de Conservation. Le Document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 22 mars 2012 et l'animation du site a débuté le 5 février 2013 (désignation de la Communauté de communes « Moret Seine et Loing » comme structure animatrice).

1.2 L'ANIMATION

C'est la Communauté de communes « Moret Seine et Loing » qui a été désignée pour porter l'animation du site. Elle a décidé de confier cette tâche à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Cette dernière est également en charge de l'animation de trois sites Natura 2000 :

- FR1102004 « Rivière du Dragon »
- FR1100814 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin »
- FR1102007 « Le Vannetin »

La présidence du Comité de pilotage est assurée par Monsieur Patrick SEPTIERS, également maire de la commune de Moret-sur-Loing et Président de la Communauté de communes « Moret Seine et Loing ».

Le présent bilan est celui de la première année d'animation du DOCOB, laquelle s'étend du 9 août 2013 au 31 décembre 2013.

1.3 RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence ou la potentialité de présence de cinq espèces d'intérêt communautaire et deux habitats d'intérêt communautaire :

- le Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163),
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096),
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149),
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134),
- la Grande alose (*Alosa alosa* – Code Natura 2000 : 1102),
- les « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4),
- les « Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 & 37.8),

Cinq espèces d'intérêt communautaire et deux habitats d'intérêt communautaire ont été contactés sur le site ou à proximité de celui-ci au cours des prospections menées dans le cadre de l'élaboration du DOCOB.

- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* – Code Natura 2000 : 1041),
- l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044),
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* – Code Natura 2000 : 1032),



- le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana* – Code Natura 2000 : 1016),
- le Vertigo étroit (*Vertigo angustior* – Code Natura 2000 : 1014).
- les « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) » (Code Natura 2000 : 6510 – Code Corine Biotope : 38.2),
- les « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) » (Code Natura 2000 : 91E0* – Code Corine Biotope : 44.2, 44.3 et 44.13).

Au total, le site et ses abords comprennent 4 habitats d'intérêt communautaire et 10 espèces d'intérêt communautaire (hors espèces de la Directive « Oiseaux »).

Afin de préserver ces espèces et habitats, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels,
- Objectif 2 : Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces,
- Objectif 3 : Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques,
- Objectif 4 : Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire,
- Objectif 5 : Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement,
- Objectif 6 : Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : Mulette épaisse, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit,
- Objectif 7 : Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière (hydromorphologie),
- Objectif 8 : Restaurer la qualité de l'eau,
- Objectif 9 : Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 35 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales territorialisées, contrats Natura 2000 et autres contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.4 MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivant :

1. Gestion des habitats et des espèces ;
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000 ;
3. Suivis scientifiques ;
4. Information, communication et sensibilisation ;
5. Veille à la cohérence des politiques publiques ;
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.



2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

2.1 ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

En ces premiers mois d'animation, l'action principale pour animer les Contrats Natura 2000 consistait à poser les bases d'une prise de contact efficace avec les propriétaires du site Natura 2000. Cela correspond à la création et à l'alimentation d'une base de données des propriétaires des parcelles incluses en parties ou totalement dans le périmètre du site Natura 2000.

Les principales tâches affiliées à ce travail sont :

- Inventaire des parcelles à partir de la couche SIG, (La couche cadastrale des parcelles sur le site Natura 2000 est à jour en fin d'année 2013) ;
- Recueil des données en mairie ou auprès de personnes sources ;
- Alimentation de la base de données ;
- Mise en forme de la base de données ;
- Création d'un fichier courrier.

2.2 PRESENTATION DES CONTRATS NATURA 2000 SIGNES

L'animation étant à ses débuts, aucun contrat n'a été signé en 2013. Néanmoins les premiers travaux ont mis en évidence le potentiel de contractualisation sur le site et plusieurs possibilités de signatures pour 2014 ont été mises en exergue. Elles portent notamment sur¹ la restauration et l'entretien de milieux ouverts ainsi que sur la restauration de frayères :

- A32301P « Restauration de milieu ouvert et humide » ;
- A32304R « Gestion des milieux ouverts par une fauche d'entretien » ;
- A32305R « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger ».

Des pistes de contrats sont ainsi à l'étude avec une association (Pro Natura Ile-de-France), une commune (Ville de Nemours) et des propriétaires riverains.

Une fois complétée, la base de données des propriétaires des parcelles cadastrales du site Natura 2000 permettra de prendre contact avec les signataires potentiels.

¹ Les contrats sont cités à titre indicatif, ceux qui seront effectivement signés en 2014 pourront différer selon les potentialités et les attentes des signataires.



2.3 ANIMATION DES MAET

L'animation du site ayant démarrée en Août 2013, c'est-à-dire après la date limite pour l'inscription des parcelles PAC, de ce fait aucun contrat MAEt n'a été signé. Le lancement de cette animation spécifique aura lieu début 2014, afin qu'en cas de souscription par des agriculteurs, ceux-ci puissent déposer les dossiers d'engagement MAEt à temps dans l'année (les dossiers sont à déposer mi-mai 2014 au plus tard). Plusieurs actions nécessaires à l'animation agricole ont été initiées en 2013 :

- Mise à jour et transmission du cahier des charges des MAEt pour l'année 2014, à l'occasion de la CRAE du 5 novembre 2013 ;

Réunion CRAE (5 novembre 2012 – Cachan)

Rôle de l'animateur du site : Public.

Public présent : Animateurs de sites Natura 2000 franciliens, services de l'Etat.

Intérêt pour le site : Programmation des MAEt pour 2014 et après, perspectives sur la futur PAC. Aspects du financement des MAEt.

- L'obtention d'une base exploitant regroupant les agriculteurs ayant des parcelles sur le site ; ainsi que d'un diagnostic d'exploitation biodiversité, préalable à la mise en place de MAEt par les exploitants agricoles (finalisé en janvier 2014) ;
- La création de supports de communication à l'attention des exploitants. Ces supports ont pour objectif de présenter la démarche Natura 2000, les cahiers des charges des MAEt et les dispositifs financiers disponibles. Ils prendront la forme de PowerPoint pour les réunions et de fiches sites et MAEt pour des envois directs aux exploitants. Ce type de support sera finalisé courant 2014 ;
- La préparation des futurs rencontres/réunions prévues sur le terrain pour février – mars 2014. A ce titre, une première invitation sera envoyée courant janvier 2014 aux agriculteurs dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides. La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique tiendra une conférence sur le thème des zones humides et de l'agriculture, à cette occasion sera présenté le dispositif des MAEt sur le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ».

2.4 ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Une signature de la Charte Natura 2000 a été réalisée avec l'association PRO NATURA Ile-de-France le 03/08/2013. Au total 125 parcelles sont concernées par la Charte, dont 13ha 33a 20ca à l'intérieur du périmètre du site.

Plusieurs projets sont en cours pour l'année 2014 :

- Avec le Conseil Général de Seine-et-Marne sur toutes les parcelles comprises dans des Espaces Naturels Sensibles sur le site (68 parcelles - 60ha 76a 82ca) ;
- Avec Eau de Paris, la superficie exacte est pour le moment inconnue ;
- Avec la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sur la commune de Montcourt-Fromonville (1 parcelle - 12a 5ca).

La base de données des propriétaires des parcelles cadastrales du site Natura 2000 permettra de prendre contact avec un plus grand nombre de signataires potentiels.



2.5 ANIMATION POUR LA GESTION AVEC D'AUTRES OUTILS FINANCIERS

L'animation étant à ses débuts, aucune action pour la gestion avec d'autres outils financiers n'a été engagée en 2013. Néanmoins les premiers travaux ont mis en évidence les besoins sur le site et plusieurs possibilités d'actions pour 2014 ont été mises en exergue.

Elles portent notamment sur² :

- L'action de restauration de berges pour deux propriétaires riverains à Moret-sur-Loing grâce à la mesure Berge_1 du DOCOB « Restauration de berges par des techniques végétales douces » ;
- L'éventuelle réhabilitation d'une parcelle anciennement boisée en frayère à brochets, appartenant à l'association Pro Natura Ile-de-France, sur la commune de Moret-sur-Loing. Cette action ne cible pas directement les espèces d'intérêt communautaire du site, un contrat Natura 2000 n'est donc pas éligible. D'autres financements, proposés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie peuvent palier au DOCOB dans ce cas. La réhabilitation d'une frayère, même si elle n'est pas orientée vers les espèces « clefs » du site, participe à la diversification du peuplement piscicole et à l'amélioration de l'état écologique globale de la rivière ;
- La restauration des continuités piscicoles et sédimentaires avec la mesure Continuité_1 du DOCOB « Effacement ou aménagement d'obstacles à la libre circulation piscicole et sédimentaire ». Dans ce cadre, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, en tant qu'animatrice du site Natura 2000 et structure compétente en termes de gestion des milieux aquatiques apporte son soutien et son avis auprès des acteurs chargés de rétablir les continuités écologiques sur le territoire.

2.6 ANIMATION FONCIERE

L'animation étant à ses débuts, aucune animation foncière n'a encore été engagée. Néanmoins, si besoin est, la base de données des propriétaires des parcelles cadastrales du site sera un outil utile à ce travail.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Aucune Evaluation des Incidences de projet n'a encore été suivie sur le site Natura 2000. Néanmoins, au moins un projet en fera l'objet en 2014 :

- Projet de restauration / réhabilitation à Nemours de l'île du Perthuis et de l'ancien camping municipal. L'objectif de ce projet est la création d'une zone d'accueil touristique à vocation écologique et sociale, mais aussi l'installation d'une boucle de découverte et la restauration de zones humides.

Afin d'informer le plus en amont possible les acteurs du site à ce sujet, les « Evaluations des Incidences Natura 2000 » feront l'objet d'une présentation par Mademoiselle Alix REISSER, Technicienne Natura 2000 et chasse à la DDT de Seine-et-Marne, au cours du Comité de pilotage qui se tiendra le 30 janvier 2014. En outre, les élus du site bénéficieront d'une formation spécifique prévue en 2014.

Les « Evaluation des Incidences Natura 2000 » ont fait l'objet d'un temps d'animation lors de la rédaction de supports de communication. Ces supports, qui seront finalisés au début de l'année

² Les actions sont citées à titre indicatif, celles qui seront effectivement engagées en 2014 pourront différer selon les potentialités et les attentes des porteurs de projet.



2014, ont pour vocation à expliquer de façon claire les menaces potentielles pour chacun des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site. Ils permettront d'orienter les porteurs de projets lors de l'évaluation des incidences les concernant.

4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Deux actions principales ont été réalisées dans le cadre des suivis scientifiques et techniques du site :

- Campagne de pêches électriques,
- Suivi des libellules grâce au protocole STELI.

4.1.a CAMPAGNE DE PECHES ELECTRIQUES

Objectifs :

Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 et actualisation des données du diagnostic écologique.

Habitats et espèces concernés :

Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) ; Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ; Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ; Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134).

Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire porte sur 8 stations, chaque station étant prospectée une année sur deux. Ainsi quatre stations ont été prospectées les 10 et 24 septembre 2013, le protocole de pêche électrique mis en œuvre diffère suivant la rivière pour des raisons d'applicabilité :

- Un échantillonnage par ambiances sur le Loing, sur les stations de Grez-sur-Loing (n°4) et de Montigny-sur-Loing (n°5) le 24 septembre 2013 ;
- Un inventaire sur le Lunain, sur les stations de la Genevraye (n°3) et de Paley (n°11) le 10 septembre 2013.

L'analyse des résultats a porté sur l'ensemble du peuplement piscicole (écologie des espèces, effectifs, biomasses...), puis sur les espèces d'intérêt communautaire avec une représentation graphique des effectifs par classes de taille.

Conclusions principales :

En 2013, 25 espèces ont été contactées sur le site, dont quatre espèces d'intérêt communautaire : le Chabot (*Cottus gobio*), la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), la Loche de rivière (*Cobitis taenia*), et la Bouvière (*Rhodeus amarus*).

- Sur le Lunain :

Le Chabot et la Lamproie de Planer sont présents sur toutes les stations du site suivies en 2013. Le Chabot présente des populations équilibrées sans doute en capacité de se reproduire. Le même constat, avec quelques réserves, peut être fait pour la Lamproie de Planer, un déficit dans les jeunes ammocètes remet en cause sa reproduction sur les stations.

- Sur le Loing :

Les résultats sont plus aléatoires sur cette rivière, les effectifs des Chabots diminuent fortement avec de nombreux manques dans les classes d'âges. La Loche de rivière n'est présente que sur une



seule station en 2013 (Montigny-sur-Loing), où seulement 3 individus de petite taille ont été contactés. La Lamproie de Planer a présenté de très faibles effectifs sur le Loing en 2013 (un seul individu à chaque fois), au vu de ces résultats il n'est pas possible de savoir si la population est en capacité de se reproduire. La Bouvière voit une croissance de ses effectifs en 2013, malgré tout, la population reste fragile, cantonnée aux classes de tailles 30-60 mm, aucun juvénile ni individu âgé n'a ainsi pu être contacté.

- Bilan :

Le Chabot trouve, sur le Lunain, des habitats favorables à son développement et à sa reproduction. Si cette dernière est avérée, il convient de noter que des échecs de reproduction ont eu lieu certaines années. Cela indique que l'espèce supporte, du moins ponctuellement, des facteurs de perturbation dommageables à sa reproduction.

En dépit d'un déficit chez les jeunes individus, la Lamproie de Planer se reproduira probablement les prochaines années sur le site Natura 2000. Néanmoins, cela implique que l'espèce se rende vers les milieux favorables à sa reproduction, elle est donc particulièrement sensible à la rupture des continuités écologiques.

La Loche de rivière connaît une forte diminution de sa population en 2013. Cette espèce, sensible aux pollutions, si elle arrive à se reproduire sur le site, présente un état de conservation défavorable au vu des suivis 2013 et à ceux des années antérieures.

La population de Bouvières, bien qu'en augmentation, reste fragile et a du mal à s'affirmer sur le Loing. Son état de conservation reste défavorable et sa reproduction relativement faible. Elle est l'une des espèces à enjeu très fort sur le site Natura 2000.

Les résultats de 2013, encourageants sur le Lunain, restent difficiles à interpréter, en particulier sur le Loing où les conditions climatiques exceptionnelles de l'année (forte pluviométrie, s'accompagnant d'un haut niveau d'eau et d'un courant fort) et le faible recul sur le suivi scientifique du site (stations suivies depuis peu de temps) ne permettent pas d'établir des tendances exactes. A cela s'ajoute pour le Loing la méthode de suivi employée (Echantillonnage par ambiance) qui ne permet pas d'avoir un inventaire total des espèces en présence. Le principal enjeu pour les années à venir réside dans l'évaluation du potentiel reproducteur des populations piscicoles, en particulier pour les deux espèces à enjeu fort : la Lamproie de Planer et la Bouvière.

4.1.b SUIVI TEMPOREL DES LIBELLULES

Objectif :

Suivi de l'évolution des espèces d'odonates d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 et actualisation des données du diagnostic écologique.

Habitats et espèces concernés :

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces d'odonates d'intérêt communautaire et en particulier de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a été effectué par la mise en œuvre du protocole STELI (Suivi Temporel des Libellules). Une station a été prospectée en 2013 sur la commune de Nonville au lieu-dit « Prairie du Landy », le long de la route rejoignant « Le Landy » à « Chauville ».

Le protocole mis en œuvre est celui développé par la Société Française d'Odonatologie (SFO) et le Muséum National d'Histoire Naturelle à raison d'une session de 3 passages pendant la période estivale (16 juin au 31 juillet). L'inventaire a donc eu lieu les 29 juin, 14 et 31 juillet 2013.



Conclusions principales :

Le suivi a permis de mettre à jour 7 espèces d'odonates dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*). Au cours des 3 sessions d'échantillonnage cumulées, 75 individus d'Agrion de Mercure ont été contactés, dont 53 lors de la dernière session (le 31 juillet). Au vu de ces effectifs et des caractéristiques de la station (végétation, habitats potentiels...), l'espèce semble trouver toutes les conditions pour assurer la survie de sa population.

Des observateurs bénévoles de la SFO (Thomas BITSCH et Pierre RIVALLIN) ont attesté en 2013 la présence d'une seconde population d'Agrions de Mercure, 500 mètres en amont de la station. Un objectif pour l'année 2014 est de savoir s'il existe une connexion entre les 2 noyaux de populations.

5. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

5.1.a EXPOSITION ITINERANTE

Afin de sensibiliser les riverains sur le site, une exposition itinérante composée de 11 panneaux a été mise à disposition des communes sur le site. Ce support de communication retrace les enjeux généraux de Natura 2000, mais aussi les objectifs de conservation locaux, propres au site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » (habitats et espèces concernés, contractualisation, évaluation des incidences Natura 2000...).

L'inauguration de l'exposition est prévue le 30 janvier 2014, par la suite la Communauté de communes Moret Seine et Loing sera chargée d'assurer son itinérance.

5.1.b BULLETTIN INFOSITE

Un bulletin d'information annuel sera édité et communiqué aux différents propriétaires riverains du site suite à la mise en place de la base de données propriétaires. Ce bulletin aura pour vocation de sensibiliser les riverains aux enjeux environnementaux de Natura 2000, de faire un récapitulatif des actions engagées et à venir sur le site.

5.1.c FICHES SITE – HABITATS – ESPECES

Pour permettre une approche simplifiée du site par les usagers, des fiches de synthèse sont en cours de réalisation. Ces fiches sont au format A4 et détaillent le site, les habitats et les espèces. Leur rédaction devrait aboutir début 2014.

A terme ce support de communication sera distribué auprès des communes pour orienter leurs décisions quant à la réalisation de projets pouvant affecter la zone Natura 2000. De même, les riverains souhaitant réaliser des aménagements pourront se référer à ces documents pour voir si oui ou non, ils sont soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

5.1.d SITE INTERNET

Le site internet dédié au site Natura 2000 (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/rivieres-du-loing-et-du-lunain>) a été refondu fin de l'année 2013. De nombreuses rubriques ont été revues ou ajoutées. Un fil d'actualités renseignant les internautes sur les animations à venir a été mis en place.

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique possède aussi un site internet. Celui-ci comporte un volet Natura 2000 mis à jour, avec un bref descriptif des sites et un renvoi vers le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Un fil d'actualité présentant



les manifestations et actions portées au cours de l'animation est régulièrement mis à jour.

5.1.e COMMUNICATIONS AVEC LES MEDIAS

Un contact a été pris avec le mensuel « *L'Éclaireur du Gâtinais* », ce journal sera à l'avenir un partenaire privilégié pour communiquer sur les différentes actions qui auront lieu sur le site Natura 2000.

La campagne de pêches électriques 2013 a été l'occasion de partager sur le site Natura 2000 et de faire découvrir les modalités d'inventaires piscicoles à plusieurs acteurs du territoire :

- Les services de la DDT de Seine-et-Marne (Alix Reisser et Thierry Larrieu) ;
- La Communauté de communes Moret Seine et Loing en la personne de Stéphane Jachet ;
- Un employé de la commune de La Genevraye ;
- Mr. Pavy, trésorier de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de « La Brème de la Genevraye-Montigny-sur-Loing-Bourron-Marlotte ».

5.2 PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS

Plusieurs contacts ont été pris en fin d'année 2013 pour engager la discussion sur des actions engageables en 2014 (Contrats Natura 2000 ou Chartes).

- PRO NATURA Ile-de-France ;
- Ville de Nemours ;
- Eau de Paris ;
- Conseil Général de Seine-et-Marne.

5.3 ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION OU DE MANIFESTATIONS

L'animation venant de débiter sur le site, il n'y a pas encore eu de réunions d'information ou de manifestations. Ce volet de l'animation est prévu pour 2014 via l'organisation de réunions publiques et de rencontres avec les élus. Une conférence grand public est prévue pour le début de l'année 2014:

Conférence grand public sur les mesures proposées par Natura 2000 en faveur des zones humides.

Date et lieu : 1^{er} Février 2014 à la salle de fête le Trocadéro, commune de Bagneaux-sur-Loing.

Public visé : Grand public et agriculteurs.

Objet de la réunion : L'intervention se place dans le cadre de la Journée Mondiale Zones Humides 2014 dont le thème est « Zones humides et agriculture ». L'objectif est de présenter Natura 2000 et les mesures qui en découlent pour conserver les zones humides. Un focus particulier sera fait sur les MAEt proposées aux agriculteurs.

Les réunions d'information seront complétées par des rencontres informelles avec les élus et usagers du site à l'occasion de travaux réalisés en partenariat avec les mairies et syndicats.



5.4 PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

Nous n'avons pas été sollicités pour participer à des manifestations ou réunions sur le territoire.

5.5 COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES

La mise en place d'animations auprès des scolaires est prévue pour l'année scolaire 2014-2015. Les établissements scolaires seront tous contactés par courrier début 2014 afin de leur proposer une animation adaptée à des élèves de secondaire.

5.6 PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

Dans le cadre de l'implication de l'animateur dans la vie du réseau Natura 2000, une rencontre a eu lieu :

Journée d'échanges techniques Natura 2000 (19 novembre 2013 – RNR de Larchant)

Rôle de l'animateur du site : Public.

Public présent : Animateurs de sites Natura 2000 franciliens, services de l'Etat.

Intérêt pour le site : Présentations concrètes d'actions engagées sur des sites Natura 2000, de méthodes de suivi, exemples de contrats, rencontres et échanges d'expériences entre animateurs.

6. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

Pour assurer la cohérence avec les autres politiques publiques et programmes d'actions sur le site, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique peut donner son avis dans l'élaboration, la révision et la modification des documents d'urbanisme. Elle sera ainsi associée à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montcourt-Fromonville courant 2014 afin que les problématiques Natura 2000 soient prises en compte.

Sur le site, plusieurs études concernent ou concerneront le rétablissement des continuités écologiques des rivières du Loing et du Lunain, La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques est actuellement associée ou va être associée à chacun de ces projets :

- Une étude sur le Loing en 2012 portant sur la restauration des continuités écologiques des 3 ouvrages Grenelle de Moret-sur-Loing, Bagneaux-sur-Loing et Souppes-sur-Loing.
- Une étude sur l'arasement du complexe d'ouvrages de la Ville de Nemours. La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques participe activement aux échanges sur ce sujet.
- Une étude globale du Lunain portant sur la restauration hydromorphologique et sur la restauration des continuités écologiques émergera en juin 2014.

Une rencontre a eu lieu hors du site Natura 2000 avec des techniciens de rivières et autres acteurs



du milieu aquatique pour permettre une meilleure prise en compte des enjeux liés à la restauration des continuités écologiques sur les sites Natura 2000 rivières :

Journée d'échanges techniques Rivières (8 novembre 2013 – Provins)

Rôle de l'animateur du site : Public.

Public présent : Techniciens rivières, animateurs Natura 2000, services de l'Etat, CG77.

Intérêt pour le site : Présentations concrètes d'actions engagées sur des cours d'eau en faveur de la restauration des continuités écologiques, rencontres et échanges d'expériences entre animateurs.

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.a ORGANISATION DE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 se tiendra le 30 janvier 2014 à la Mairie de La Genevraye.

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- Rappels sur Natura 2000 et sur le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » ;
- Présentation de la mise en œuvre de l'animation du Document d'Objectifs (DOCOB) ;
- Actions réalisées dans le cadre de cette animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » lors de l'année 2013 ;
- Perspectives pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 Rivières du Loing et du Lunain » pour l'année 2014 ;
- Introduction aux Evaluations des Incidences Natura 2000 ;
- Échanges et débats.

7.1.b ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL

Au cours des premiers mois d'animation, il n'a pas été nécessaire d'animer de groupes de travail.

7.1.c REUNIONS OU RENCONTRES AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

Une rencontre a été instaurée entre les services de l'Etat, la Communauté de Communes de la « Moret Seine et Loing » et l'animateur du site le 22 novembre 2013. Cette réunion a permis de cadrer le lancement de l'animation et de préciser la planification du travail pour la Fédération de Pêche pour la Protection du Milieu Aquatique de Seine-et-Marne.

Réunion de cadrage – lancement de l'animation (22 novembre 2013 – Moret-sur-Loing)

Rôle de l'animateur du site : Animateur.

Personnes présentes : Communauté de communes Moret Seine et Loing (3) ; DDT de Seine-et-Marne (2) ; Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (3).

Intérêt pour le site : Cadrage de l'animation.



7.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes « Moret sur Loing » ;
- La mise à jour régulière de SUDOCO ;
- Le suivi des activités d'animation (notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles) ;
- La réalisation du bilan scientifique et d'animation pour 2013 (rédaction du rapport, facturation...).

7.3 COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Au cours des premiers mois d'animation, il n'a pas été nécessaire de mettre à jour le DOCOB ou d'y apporter un complément.

7.4 ÉLABORATION DE LA CHARTE

La Charte Natura 2000 est déjà élaborée pour ce site Natura 2000.

8. SYNTHESE

La contractualisation sur le site, initiée par l'adhésion à la charte en 2013, a permis de prendre contact avec plusieurs acteurs et de proposer la mise en place de mesures contractuelles dans les futures années. La réalisation d'une base de données relative aux propriétaires a débuté en fin d'année, ceci dans l'objectif de contacter les riverains sur le site, afin de les informer et de les sensibiliser. Cet outil sera indispensable pour amorcer la contractualisation. Ainsi, dès début 2014, les actions en faveur de la contractualisation et de l'adhésion à la Charte Natura 2000 pourront s'engager (contacts et informations des propriétaires de parcelles, réunions auprès des agriculteurs du site).

La communication sur les différents aspects de Natura 2000 s'appuiera aussi sur le site internet, construit en grande partie en 2013 ; il sera étoffé et régulièrement mis à jour. Cet outil aura vocation à devenir l'un des principaux supports de communication à destination des riverains et des élus locaux sur le site.

Préparé fin d'année 2013, le Comité de Pilotage 2014 sera la première étape d'un travail en commun avec les élus et acteurs impliqués sur le territoire, et aura pour vocation de motiver une implication de ceux-ci dans la prise en compte de Natura 2000 dans les projets d'aménagements sur le territoire du site.

Les suivis scientifiques de l'année 2013 ont montré le maintien des espèces piscicoles d'intérêt communautaire connues et étudiées sur le site. Cependant, les séquences chronologiques de suivi s'avèrent relativement courtes (2010-2013) pour dégager des tendances sur l'évolution des populations, aussi bien sur les effectifs que sur la reproduction. L'objectif des suivis 2014 sera de compléter le jeu de données existant pour permettre une interprétation plus fine des résultats.

L'année 2014 sera aussi l'année d'actualisation des données du DOCOB sur l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières à Renoncules flottantes » et l'occasion de compléter les connaissances sur les autres éléments du site. Ces actions seront menées dans le cadre d'inventaires conjoints avec d'autres acteurs sur le site : le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et



l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing.

L'année 2013 constitue donc le début de l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Les missions réalisées ont permis de poser les bases de l'animation pour les prochaines années, que ce soit sur les aspects contractuels, en termes de communication ou encore sur l'actualisation de la connaissance écologique du site.